

Fiche signalétique

FDS n° : D-4007

Manometer Fluid

Date d'émission 2008-01-08

Date de révision 2018-06-22

Version 1

Actif

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit

Manometer Fluid pour **Xerox Produits**

N° de pièce

058E00230, 058E00240

Couleur

Jaune

Substance/mélange pur

Mélange

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Fluide de jauge

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Xerox Corporation
Webster, NY 14580

Xerox Canada LTD.
5650 Yonge Street
North York, Ontario M2M4G7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Personne à contacter Manager, environnement, santé, sécurité et durabilité

Adresse de courriel askxerox@xerox.com

Numéro de téléphone en cas Informations sureté (800)275-9376

d'urgence Urgence transports (Chemtrec) (800)424-9300

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Non classé

Éléments d'étiquetage

Symbole(s) Aucun requis

Mot indicateur Aucun

Mentions de danger Aucun requis

Conseils de prudence Aucun requis

Autres dangers

Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélanges

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Classification SGH	Mentions de danger
Eau	7732-18-5	45-50	--	--
Éthylène-glycol	107-21-1	45-50	Acute Tox. 4	H302

Texte intégral des énoncés H; voir la section 16

4. PREMIERS SOINS

Description des mesures pour les premiers secours

Conseils généraux	En cas de conditions graves ou persistantes, appeler un médecin ou des soins médicaux d'urgence.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières
Contact avec la peau	Laver la peau à l'eau et au savon
Inhalation	Amener la victime à l'air libre
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau, Provoquer des vomissements, mais uniquement si la victime est pleinement consciente

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Toxicité aiguë

Yeux	Peut causer une légère irritation
Peau	Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et causer une irritation
Inhalation	Aucun effet connu
Ingestion	Aucun effet connu

Symptômes principaux

Peut entraîner une dépression du système nerveux central

Troubles médicaux aggravés

Aucun dans des conditions normales d'utilisation

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis

Protection des sauveteurs	Aucun équipement de protection particulier requis
Notes au médecin	Traiter en fonction des symptômes

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Poudre chimique, CO2 ou pulvérisation d'eau, Mousse résistant à l'alcool
Moyens d'extinction inappropriés	Aucun renseignement disponible

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO₂)

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection

Autres informations

Point d'éclair 111 °C / 232 °F

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucun(e) exigé(e) pour la matière telle qu'elle est fournie

Précautions pour le protection de l'environnement

Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises en cas de déversement

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Contenir et recueillir un déversement avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13)

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte

Référence à d'autres sections

Voir la section 12 pour des données écologiques supplémentaires

Voir Section 13 pour plus d'informations

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer
Équipement de protection individuelle, voir la section 8

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques ou conditions de stockage Entreposer dans un endroit sec, bien ventilé, à basse température ou à une température fraîche, à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition

Produits incompatibles Acides forts, Agents oxydants forts

Types d'utilisation particuliers

Fluide de jauge

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL
Éthylène-glycol	STEL 50 ppm STEL 10 mg/m ³ TWA: 25 ppm	

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Aucun équipement de protection particulier requis

Protection des mains Aucun équipement de protection particulier requis

Protection respiratoire Aucun équipement de protection particulier requis.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide contenu dans un tube moulé	Odeur	Caractéristique
État physique	Liquide	Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible
Couleur	Jaune	pH	Non déterminé
Point d'éclair	111 °C	/	232 °F

Point/intervalle d'ébullition	197.4 °C / >387 °F
Point de ramollissement	Non applicable
Taux d'évaporation	Plus lent que celui de l'eau
Volatilité	Négligible
Limites d'inflammabilité dans l'air	Supérieures >5% Inférieure >3.2%
Pression de vapeur	20 mmHg @ ~47 2 °C
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité	~ 1.1 @ 25 °C
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	398 °C / >748 °F
Température de décomposition	Non déterminé
Viscosité	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Non explosif
Propriétés comburantes	Non applicable

Autres informations

Les valeurs énumérées sont pour le solvant

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement
Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas

Conditions à éviter

Chaleur excessive

Matières incompatibles

Acides forts, Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereux

Incomplete combustion and thermolysis produces potentially toxic gases such as carbon monoxide, carbon dioxide, various hydrocarbons, aldehydes and soot

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Pas de données disponibles au niveau du produit

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Éthylène-glycol	4700 mg/kg (Rat)	9530 µL/kg (Rabbit) 10600 mg/kg	2.5 mg/L (Rat)

		(Rat)	
--	--	---------	--

Toxicité chronique

Sensibilisation Pas un agent sensibilisant
Effets neurologiques Aucun renseignement disponible
Effets sur les organes cibles Aucun renseignement disponible

Effets CMR

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible
Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible
Cancérogénicité Ne contient aucun ingrédient inscrit comme un cancérogène

Autres effets toxiques

Risque d'aspiration Non applicable
Autres effets néfastes Légère irritation des yeux

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Toxicité aquatique aiguë D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.
Toxicité sur le milieu aquatique chronique - D'après les données disponibles, la substance n'est pas nocive pour les organismes aquatiques.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques
Éthylène-glycol	6500 - 13000 mg/L EC50 96 h (Pseudokirchneriella subcapitata)	LC50= 41000 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50 14 - 18 mL/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 27540 mg/L Lepomis macrochirus 96 h LC50 40000 - 60000 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50= 40761 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h LC50= 16000 mg/L Poecilia reticulata 96 h		EC50 = 46300 mg/L 48 h

Persistence et dégradabilité

Ne se biodégrade pas facilement

Potentiel de bioaccumulation

Une bioaccumulation est peu probable

Mobilité dans le sol

Insoluble dans l'eau

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Log P octanol/eau
Éthylène-glycol	-1.93

Autres effets néfastes

Présente un danger faible ou nul pour l'environnement

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Méthodes d'élimination

Ce produit, tel que fourni, ne représente pas un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Ce produit pourrait devenir un déchet dangereux s'il est mélangé ou mis en contact avec un déchet dangereux, si des apports chimiques sont effectués à ce produit ou si le produit est traité ou altéré autrement. Consultez le règlement 40 CFR 261 pour vérifier si le produit altéré est un déchet dangereux. Consultez les règlements fédéraux, régionaux ou locaux pour des exigences supplémentaires.

Emballage contaminé

Aucune précaution particulière n'est requise pour la manutention de ce produit

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cette substance n'est pas soumise à la réglementation comme une marchandise dangereuse pour expédition

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut réglementaire de l'OSHA

Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits dangereux (RPD) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPD.

Inventaires internationaux

TSCA

Est conforme à (aux)

LIS/LES

Est conforme à (aux)

Réglementations fédérales des

Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Éthylène-glycol	107-21-1	1.0

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont listés comme polluants atmosphériques dangereux (PAD) sous la section 112 du Clean Air Act:

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Données du HAPS	Produits chimiques à COV	Classe 1 Agents d'appauvrissement de l'ozone	Classe 2 Agents d'appauvrissement de l'ozone
Éthylène-glycol	107-21-1	45-50	Present	Group I		

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances	Quantités à déclarer de substances très

	dangereuses	dangereuses
Éthylène-glycol	5000 lb	

**États-Unis - Réglementations
des États**

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65:

Nom chimique	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
Éthylène-glycol	107-21-1	Developmental

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Ce produit est soumis à d'Etat américain droit à SAVOIR réglementation comme l'a noté ci-dessous.

Nom chimique	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
Éthylène-glycol	X	X	X	X	

16. AUTRES INFORMATIONS

Date d'émission 2008-01-08
Date de révision 2018-06-22
Note de révision Périmé pour le Canada
Texte complet des mentions de danger H aux sections 2 et 3
 H302 - Nocif en cas d'ingestion

Avis de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

fin